30 Criação & Crítica

LE CHIFFRE ET LA PENSÉE DU RISQUE
UNE MYTHOLOGIE AU PRÉSENT

Guillaume Brie[1]

RÉSUMÉ : Le texte fait l'hypothèse d'un mythe du chiffre dans nos sociétés contemporaines en recourant à la pensée de Roland Barthes sur un sujet où on ne l'attend guère : la critique de la pensée du risque, dans le contexte pénal. En effet, aujourd'hui, le chiffre, avec ses ornements scientifiques et rationnels, constituerait la vertu cardinale d'une politique bien conduite : les indicateurs divers auxquels il donne lieu conduiraient vers la bonne « gouvernance » sous les atours de ce que Barthes appellerait une parole innocente. Pire, déshistoricisé et manipulé sans mise en perspective réelle, celui-ci serait devenu un signe qui tourne à vide (un « fétiche » ?), exonérant ceux qui l'emploient d'assumer le réel dans sa complexité. Dans cet univers du chiffre, nous assisterions ainsi au déploiement d'une nouvelle narration que nous proposons de discuter. Et l'idée de ce texte est peut-être ici, dans les plis du réel et du politique, éclairés par la pensée de Barthes et ses *Mythologies*. Dans ces perspectives, deux questions principales se posent : d'une part, que se passe-t-il lorsque le chiffre passe pour plus vrai que la réalité ? D'autre part, ne serait-il pas déjà devenu notre seconde nature ?
MOTS-CLÉS : Barthes, mythe, naturalisation, gestion des risques, pénalité, chiffre.

THE NUMBER AND THOUGHT OF RISK
A MYTHOLOGY IN THE PRESENT

ABSTRACT: The text hypothesizes a myth of the figure in our contemporary societies by resorting to the thought of Roland Barthes on a subject where one hardly expects it: the criticism of the thought of risk, in the criminal context. Indeed, today, the figure, with its scientific and rational appearances, would constitute the cardinal virtue of a well-conducted policy. The various indicators to which it gives rise would lead to good "governance" under the guise of what Barthes would call an innocent word. Worse, dehistoricized and manipulated with no real contextualisation, it would have become a sign that is void of content (a "fetish"?), exonerating those who use it from assuming the real in its complexity. In this figure's universe, we would thus witness the deployment of a new narrative that we propose to discuss. And the idea of this text is perhaps here, in the folds of the real and the political, illuminated by the thought of Barthes and his *Mythologies*. In these perspectives, two main questions arise: on the one hand, what happens when the figure passes for truer than reality? On the other hand, has it not already become our second nature?
KEYWORDS: Barthes, myth, substantialisation, risk management, penalty, figure.

[1] Psychologue et docteur en sociologie, responsable du Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (Cirap) à l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP). E-mail : guillaume.brie@justice.fr

> “ *Pourquoi suis-je considéré parmi les 400 personnes les plus dangereuses de Chicago juste pour avoir fumé de la marijuana et joué aux dés ? ”.* Robert MacDaniel travaille dans une épicerie, dans la ville américaine détenant le triste record du nombre d’homicides en 2017. Robert n’est pas coupable de grand-chose à part ses paris en ligne illégaux et un délit de vagabondage. Mais il fréquente les mauvaises personnes, et son meilleur ami s’est fait assassiner. Le logiciel prédictif de la police lui a donc donné le très mauvais ranking #215. Ce qui signifie que Robert MacDaniel est dangereux, et cela lui vaut la surveillance et les visites régulières des forces de l’ordre.
>
> V. Lucchese, Prédiction des crimes : « Les algorithmes reflètent les discriminations », *Usbek & Rica*, 27 octobre 2018

C’est la raison du chiffre qui piège Robert MacDaniel dans le filet répressif. Le chiffre *prouve* que Robert est dangereux. Il devient donc nécessaire de le neutraliser et, si possible, de le corriger. Il semble qu’aujourd’hui, et depuis le XIXe siècle, la politique pénale fonctionne sur ce modèle qu’elle sophistique à mesure du développement des technologies comme celles des *big data* qui permettent d’effectuer des prédictions à partir de données statistiques. Or le chiffre, qui fonde la preuve, est aussi ce qui la construit : ainsi les mesures de surveillance auxquelles est soumis MacDaniel partent de la logique selon laquelle il y a danger parce qu’il est dangereux. Pareilles naturalisations des problèmes sociaux, pareils raisonnements et édification de vérités circulaires à l’œuvre dans le politique, constituent autant d’entrées critiques permises par les apports de Roland Barthes pour mieux comprendre les logiques en jeu dans les modes contemporains de gestion et d’administration des individus et des populations. Précisons immédiatement ici que nous entendons la dimension politique au sens proposé par Barthes lui-même, c’est-à-dire comme l’ensemble des rapports humains compris dans leur structure réelle, sociale, dans leur pouvoir de fabrication du monde (BARTHES, 1957). Sous ces logiques, le chiffre, avec ses ornements scientifiques et rationnels, constituerait la vertu cardinale d’une politique bien conduite : les indicateurs divers auxquels il donne lieu conduiraient vers la bonne « gouvernance » sous les atours de ce que Barthes appellerait une parole innocente.

Notre idée est ici, dans les plis du réel et du politique, éclairés par la pensée de Roland Barthes. Elle nous amène à réfléchir sur l’usage du chiffre dans les sociétés contemporaines à partir de ses *Mythologies*. Dans cette perspective, posons d’emblée le problème : pouvons-nous parler, avec Barthes, d’un *mythe du chiffre* ? Si oui, et pour accompagner celui-ci d’une notion pour mieux le saisir, pourrions-nous forger, à la façon de Barthes lui-même, un néologisme : la *chiffréité* ?

Pour tenter de répondre à ces questions, indiquons au préalable quelques éléments généraux sur lesquels nous appuyons le propos : aujourd’hui, il est

intéressant d'observer dans quelle mesure divers objets de la science actuarielle (la statistique, la moyenne, le taux, l'échantillonnage, la courbe, etc.) ont totalement colonisé le discours ambiant, et le plus souvent le discours dominant des mass médias ; déshistoricisés et manipulés sans mises en perspectives réelles, les chiffres sont devenus des signes qui tournent à vide (des « fétiches » ?) qui exonèrent les commentateurs qui les emploient d'assumer le réel dans sa complexité. Ce sont, par exemple, des chiffres relatifs à la récidive des « délinquants », à la prédiction de risques qu'ils représentent pour la société (ou bien encore, pour prendre un exemple tout autre en vogue au moment où nous écrivons ces lignes : le chiffre quotidien des contaminations à la Covid-19, tenu par les médias comme un compteur). La plupart du temps avec ces façons de faire, les chiffres deviennent un alibi idéal pour escorter un discours de type idéologique : discours gestionnaire appliqué aux justiciables, ou plus largement phraséologie scientifique et morale pour gouverner la conduite des populations ; ce qui tend à accroître un peu plus cette « mythologie » que nous souhaitons pointer ici.

Ainsi, pour circonscrire de façon plus théorique le propos, il nous semble important de proposer deux jalons : un premier a trait à la définition même du mythe. Nous abordons celui-ci à partir de la définition que Barthes en propose dans ses *Mythologies*, c'est-à-dire le mythe comme « parole », et non comme un « impensé » ou comme une structure latente ou cachée. Ce premier jalon implique, pour les analyses, d'être particulièrement attentif au déploiement de la parole sociale qui couvre les pratiques d'évaluation et les mesures des risques, et masque considérablement le sens, plutôt que de le sous-tendre. Un second jalon a trait à la « naturalisation » du social au travers de la *chiffréité*. Il nous permet d'interroger le chiffrage, le calcul et la *ratio* à partir de l'hypothèse suivante : le chiffre ne serait-il pas devenu déjà notre seconde nature ?

Mais auparavant, pourquoi Barthes ? Être critique avec Barthes…

Dans son *Que sais-je* inédit sur Roland Barthes, Mathieu Messager (MESSAGER, 2019) propose une essentielle (re)découverte de l'œuvre de Barthes à partir de ses travaux, de leurs contextes de production mais surtout en mettant l'accent sur leur importante actualité et sans doute, plus que jamais aujourd'hui, nécessité ! C'est principalement ce dernier aspect qui constitue pour nous un point d'appui solide, tant l'époque que nous traversons, si nous nous laissons aller céans à quelques généralités que certains qualifieront toujours d'abusives, est aux prises avec l'ère du simplisme et la gadgétisation du vide (pensée molle, triomphe de l'image sur la parole, de la « réalité » sur la vérité, apothéose de l'idolâtrie technicienne au cœur d'un réel falsifié, *etc*. (ELLUL, 2014)). Le livre de Messager invite dès lors son lecteur à la rencontre d'une véritable posture, d'ordre intellectuel et politique, celle donc de Roland

Barthes. C'est cet élément que nous choisissons de retenir et qui emporte notre enthousiasme pour construire des grilles de lecture critiques sur le monde qui nous entoure. « L'engagement par la forme » – contre « l'innocence du langage » et toutes les formes de mystification qui l'accompagnent – devrait attirer la vigilance de toutes celles et ceux, chercheurs ou autres, qui aspirent à une démarche critique ; alors que ce sont souvent les mêmes qui pratiquent le dévoilement comme acte politique ou comme simple grille d'intelligibilité du monde tel qu'il va. « Exercer notre œil politique », pour reprendre le mot de Messager (MESSAGER, 2019, p. 38), ne va bien sûr pas sans la construction d'une ascèse exigeante, sans l'élaboration, par un travail réflexif de soi sur soi, d'une personnalité psychique prompte à résister aux contradictions du moment, à leurs inconséquences aussi. De très belles lignes de Messager consacrent cette vision : un Barthes « fidèle à ses intuitions, à travers le déploiement d'une pensée cohérente qui opère par creusement du même sans se renier au gré des virages idéologiques ou méthodologiques » (MESSAGER, 2019, p. 62). Ce positionnement éthique, pétrit d'une constance théorique, force l'admiration dès lors que nous cherchons, au gré de nos actes, à nous dresser contre les formes corrosives des discours assurés – cette assurance n'étant que le reflet de la légitimité octroyée par une place sociale dominante. Et, se dresser contre le pouvoir de nuisance de ceux qui occupent ces places et tiennent ces discours : tyrannie des experts, éditocrates quasi-ventriloques des pouvoirs, polémistes surmédiatisés engagés contre la soi-disant bien-pensance – ruse habituelle du mythe que d'essayer de ne pas passer pour ce qu'il est, *etc*. Par rapport à tout cela, l'invitation de Mathieu Messager à la (re)lecture de Barthes fait œuvre de salubrité publique, pour creuser justement des lignes de démarcation avec ce monde-là.

Si nous portons à présent la focale sur les célèbres *Mythologies* de Barthes, celles-ci autorisent certainement cette conduite par la conversion de la simple dénonciation de « mythes » petits-bourgeois en véritable programme d'analyse et de problématisation (Fabre, 2017) élargi aux modes de gouvernementalité contemporains. Précisément, le choix de méthode consistant à traquer les formes de significations plutôt que les contenus vivifie assurément notre conscience politique dans la perspective de déconstruire les catégories dans lesquelles nous baignons[2] : du simple épinglage de l'inconscient de classe à l'œuvre dans la gouvernance de certaines vies par les tenants d'un hygiénisme moral (culpabilisation des habitudes de vie des classes populaires par des programmes de prises en charge sanitaires et sociaux) à la mystification des symboles et des usages sociaux dans les prêts-à-penser de tout ordre (la guerre aux pauvres suspectés de se gaver de minimas sociaux

[2] Peu de travaux aujourd'hui, à notre connaissance, font preuve d'un tel programme. Citons toutefois, pour contre-exemple, les écrits du philosophe et sociologue Geoffroy de Lagasnerie, symptomatiquement décrié par certains pour justement ce qu'ils ne font plus, ou n'ont d'ailleurs jamais fait : interroger les catégories politiques sur lesquelles reposent les visions dominantes du monde et mettre en évidence les formes mythologiques de pensée.

et dont il faudrait, conséquemment, réduire le train de vie !) jusqu'aux formes les plus sophistiquées de neutralisation de la critique par des tautologies *de facto* inopérantes : un délinquant est délinquant parce qu'il serait porteur d'une essence de délinquant. Autrement dit, pour ces exemples, l'équation commune est celle de Barthes : A=A. C'est-à-dire que les raisonnements tenus sur les indésirables quels qu'ils soient sont, par principe, tautologiques ; ils édifient une vérité circulaire qui laisse soigneusement au-dehors la réalité sociale desdits individus[3]. Qu'est-ce à dire ? Que ces derniers sont tout simplement définis par une essence que d'autres leur attribuent. Prenons des exemples disparates relevés dans le champ « criminel » : la « radicalisation islamiste » – dont il est malheureusement question au travers des attentats terroristes extrêmement graves que nous avons pu connaître –, demeure, dans le plus grand nombre des discours savants et profanes, une affaire de « radicalisés islamistes » ; plus communément, le vol, une affaire de « voleur » ; le trafic de substances illicites, une affaire de « trafiquants », *etc*. Roland Barthes n'aura cessé de traquer dans ses analyses ce point si important : la puissance de la classe dominante à transformer en raison naturelle l'ensemble de ses *a priori* culturels, par le jeu d'une pensée circulaire qui s'auto-légitime, et qui laisse la plupart du temps sans voix, comme cet axiome que l'on trouve aujourd'hui dans le champ de la radicalisation et qui affirme : si l'on parvient à arrêter un terroriste avant qu'il ne commette un attentat, eh bien l'attentat n'aura pas lieu [*sic*]. C'est ce principe sécuritaire (et circulaire) qui impose aux pouvoirs publics de ne plus vouloir attendre de disposer de faits susceptibles d'établir une incrimination mais de rechercher, en amont, une intention et de simples indices de la volonté de passer à l'acte, préférablement chez les musulmans pratiquants et d'origine maghrébine (Brie ; Rambourg, 2020).

… tout en surveillant sa posture

Penser le monde politiquement avec Barthes pour apporter un sens ferme aux analyses à travers un choix méthodologique clairement assumé constitue un projet incontestablement encourageant[4]. Toutefois, si bon nombre des arguments de Barthes sont passés dans les usages de la critique universitaire, nous demeurons parfois sceptiques quant aux usages pouvant être faits des grands auteurs critiques. Par exemple, cas idéal-typique s'il en est, la réception et les usages de l'œuvre du sociologue Pierre Bourdieu posent la question du sens et des conséquences de ses usages : précisément le fait de mobiliser des concepts hors de leur espace d'origine permet-il d'en conserver la puissance critique ? Autrement dit, l'usage des concepts de Bourdieu pour analyser tel ou tel espace de pratiques peut-il conduire le chercheur

[3] Sur l'équation A=A, voir précisément les *Mythologies*.

[4] Pour une mise en perspective savante des thèses et des travaux de Barthes, nous orientons ici le lecteur vers l'ouvrage passionnant de Philippe Roger qui s'intitule : Roland Barthes, Roman (ROGER, 1986).

à aborder le monde social en termes de système et de totalité, et donc à dégager le cadre général qui lui donne ses significations ? Rien n'est moins sûr tant, à nos yeux, de « mauvais réflexes » réduisent régulièrement la posture critique et analysante du sociologue à une simple « boîte à outils » qui finit par ratifier ce qu'il serait souhaitable, tout au contraire, d'analyser en repensant les catégories. Par exemple, des approches sociologiques s'intéressent à la « conversion des habitus » d'individus condamnés par la justice et pris en charge par des dispositifs éducatifs. La notion d'habitus développée par Bourdieu dans ses travaux (BOURDIEU, 1980) est alors dévoyée au service d'une expertise portant sur les formes d'efficacité supposées de ces dispositifs (expertise qui « essentialise » l'individu sous la figure du délinquant), plutôt que de replacer l'analyse de la pénalité dans le système répressif qui le désigne comme tel. Ici, il s'agit donc d'évaluer des conversions ; ailleurs, d'évaluer un risque de récidive pour adapter la punition et le contrôle : mais pour chacun des cas présents, nous avons affaire à une approche scientiste qui croit constater un fait, d'une part (et donc dénie le geste qui le constitue), et refuse l'explication, d'autre part.

Être attentif au langage du chiffre tel qu'il s'impose à nous aujourd'hui implique donc de politiser ses conditions de production pour en comprendre la rhétorique. Le chiffre, à la base de « l'algorithmisation » de nos vies jusqu'aux métaphores entendues dans certains médias comme « il faut changer de logiciel politique » (sous-entendu : aller vers plus de technocratie néo-libérale), fait appel au regard critique de Barthes comme naguère il s'était ingénié à expliciter l'idéologie sous-jacente des publicités pour la lessive. Prendre l'idéologie sur son propre terrain, voilà une résonance des travaux de Barthes qui nous aide à penser les discours et les attitudes de notre époque. Le chiffre, spontanément considéré comme un élément « objectif » et « scientifique » – ce sont, à la limite, ses interprétations qui sont le plus souvent sujettes à caution – est lui-même sacralisé par des discours et des mises en scène qui, d'une manière certaine, le fétichise instantanément, en le figeant.

La récidive criminelle et ses chiffres : l'idéologie en circulation

> Le taux de condamnation en état de récidive légale est passé de 4,9% à 12,1% entre 2001 et 2011. *Source : prévention de la récidive et individualisation des peines. Chiffres-clés. Ministère de la Justice, juin 2014*

Nous souhaitons, au travers de cet exemple concernant la récidive criminelle (et le langage qui l'accompagne), illustrer l'idée forte de Barthes exprimée en ces termes : « Les hommes ne sont pas avec le mythe dans un rapport de vérité, mais d'usage : ils dépolitisent selon leurs besoins » (BARTHES, 1957, p. 212). Soulignons, tout d'abord, que la définition de la récidive obéit à un jeu de définitions complexes qui autorise les spécialistes de la question à développer tout un langage technique pour

montrer la complexité du champ sur lequel ils discourent. Par exemple, la définition de la récidive est présentée comme étant multiple : la « récidive légale » est définie comme la commission d'une nouvelle infraction dans un certain laps de temps après une première condamnation pour une infraction proche ou équivalente. La « réitération » vise toutes les autres personnes condamnées plus d'une fois. La notion la plus large est celle de « recondamnation » qui englobe les deux précédentes. Bref, cette sophistication de la définition impose un propos qui tend à faire entendre que la notion de la récidive dans le champ pénal est une affaire complexe, c'est-à-dire, surtout et avant tout, une affaire de spécialistes. Mais au fond, lorsque ces experts mesurent la récidive, que mesurent-ils en « réalité » ? Plus exactement, et pour reprendre l'optique barthésienne, s'intéresser à la question du chiffre de la récidive revient, avant toute chose, à repérer et à comprendre ce qu'il déforme.

En effet, la récidive ne se mesure pas dans l'absolue, dans une « absolue vérité ». Si nous mobilisons le langage des spécialistes de la récidive, on mesure la « réitération » de ceux que le système judiciaire a sélectionné en amont ; et ceux-ci sont sélectionnés, non pas en raison du seul acte commis, mais parce qu'ils ont commis un acte dans un contexte particulier que le droit proscrit, qu'ils appartiennent à un groupe social spécifique, et, qu'une fois pris, ils ont été punis.

Prenons un exemple précis.

Des travaux de sociologie pénale (BESSETTE, 2013 ; LE GOAZIOU, 2011 ; MUCHIELLI, 2005) montrent que la quasi-totalité des condamnés à des peines de prison ferme pour des crimes sexuels est issue d'un milieu populaire ; ces travaux ne dénombrent quasiment aucun individu occupant une position de cadre parmi ces condamnés.

En même temps, d'autres travaux montrent que ce constat pose une contradiction avec les principales enquêtes dites de victimation qui nous apprennent que les « délinquants sexuels » se recrutent dans toutes les couches de la population dans des proportions équivalentes – l'enquête de victimation consistant à interroger des gens, échantillonnés de façon à représenter la population d'un pays, d'une région, d'une ville, sur les infractions dont ils ont été victimes. Ces enquêtes montrent donc que tous les milieux sociaux seraient concernés à part contributive égale par ce type de faits.

Dès lors, une question simple se pose : pourquoi et comment les crimes sexuels commis au sein des groupes sociaux favorisés échappent-ils aux cours d'assises ?

En matière judiciaire, des chercheurs du champ pénal (COMBESSIE, 2018 ; FASSIN, 2017 ; MARY, 2003) rappellent que quelles que soient les infractions, la surreprésentation des milieux populaires n'est pas un constat nouveau. Deux explications prévalent dans leurs analyses :

1. Un phénomène de non-judiciarisation (ou de moindre judiciarisation) parmi les classes supérieures qui disposent de toute une série de filtres (liés à la position sociale qui confère un pouvoir d'action plus important : une culture juridique développée, la possibilité de s'offrir un

meilleur avocat, *etc*.) leur permettant d'obtenir le silence de la victime (par la peur du scandale), voire celui des professionnels moins enclins à les dénoncer, et leur offrant d'évidents moyens de se défendre face à l'action de la police et de la justice.

2. Par ailleurs, en ce qui concerne les abus sexuels plus particulièrement, ceux-ci seraient plus souvent ou plus massivement détectés et poursuivis dans les groupes sociaux les plus auscultés, les plus surveillés par les services sociaux (publics ou privés), à savoir les populations les plus défavorisées.

De manière générale, quel que soit par ailleurs le type de faits retenus, les milieux populaires sont, sans étonnement donc, davantage dénoncés et poursuivis que des personnes bénéficiant d'une meilleure inscription sociale ; certains spécialistes parlent même d'une « gestion différentielle des illégalismes ». Et c'est à partir de ces tris, et seulement à partir de ceux-ci, que des experts d'une criminologie naturaliste et sécuritaire[5] construisent des « savoirs » qu'ils généralisent aux seuls justiciables pris : pour le condamné sexuel, cela donne lieu, par exemple, à l'image d'un criminel frustre qu'il faut éduquer aux notions du Bien et du Mal pour ne pas qu'il recommence.

Ainsi, la prison retient principalement des justiciables socialement ciblés que la désignation générique (et dépolitisée) de criminels déforme. Si en prime, ces mêmes individus retombent dans les filets de la justice après coup, voire ne se comportent pas auparavant comme des « condamnés modèle » durant le temps de leur punition, on conclut sans ambages à leur nature irrémédiablement violente ou « antisociale ». La récidive (et le risque auquel elle donne lieu) entérine dès lors une vision du crime comme phénomène « naturel », à l'image de la médecine parlant de la réapparition d'une maladie que l'on croyait guérie.

À présent, vers quels types d'actions publiques cette naturalisation des problèmes sociaux conduit-elle ? Elle nous amène à ne gérer que des « risques » (par de la mesure et de l'évaluation) sans plus avoir à interroger les politiques qui les produisent, et surtout, sans avoir à poser l'embarrassante question des appartenances sociales de ceux que l'on enferme (et derrière celles-ci, leurs modes d'existence socialement et politiquement produits).

Autrement dit, le dogme de la récidive produit son cortège d'experts qui morcellent l'individu en segments de comportements que des indicateurs chiffrés saisissent, tout en occultant foncièrement la causalité circulaire qui aboutit à ne

[5] Parmi ceux-ci, citons, entre autres, Jean Proulx, Jean-Pierre Guay, Franca Cortoni ou encore Denis Lafortune, etc. de l'université de Montréal et/ou de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel au Canada. Ces experts travaillent sur la gestion des risques à partir de techniques et d'un outillage toujours plus sophistiqué pour prédire et contrôler des comportements humains (algorithmes et gouvernance numérique, expérimentation d'agents virtuels autonomes pour former les professionnels de la justice, etc.). Ces techniques s'adossent à des capacités de calcul et de décision présentées comme fiables, sous le langage plat des « données probantes », comme en médecine factuelle.

condamner que ceux que l'on poursuit. C'est un problème fondamental de raisonnement. C'est bien sûr et surtout, en amont, un problème politique.

Par conséquent, l'analyse barthésienne du mythe est ici précieuse pour interroger *le rapport de déformation* que l'indicateur chiffré de la récidive produit dans la construction de la figure du « délinquant récidiviste ». Pour reprendre les mots de Barthes, « si paradoxal que cela puisse paraître, le mythe ne cache rien : sa fonction est de déformer, non de faire disparaître » (BARTHES, 1957, p. 207). Insistons ici : pour le législateur, comme pour l'opinion publique de manière générale, la focalisation sur la récidive (et ses risques) permet d'évacuer le réel : en essentialisant des justiciables dans cette catégorie, il est effectivement moins nécessaire de se préoccuper politiquement de ceux que l'on enferme dans nos sociétés contemporaines. C'est selon nous un point fondamental de lecture pour échapper aux raisonnements absolument circulaires du type : le récidiviste est celui qui a récidivé selon telle ou telle définition. Se réaffirme dans ce type de raisonnement la fameuse équation déjà évoquée *supra* et sur laquelle Barthes attire notre attention : A=A.

Dans tous les cas, la mesure « fétiche » de la récidive revient à placer la focale sur ce qui se passe après la condamnation, et jamais sur les tris sociaux qui opèrent en amont, c'est-à-dire, comme nous l'avons déjà dit, du point de vue de l'exercice réel des pratiques judiciaires. Par ailleurs, cette donnée chiffrée revient également, pour le législateur, et plus largement pour l'opinion publique qui reçoit à l'occasion de tel ou tel fait divers la publicité de la récidive, à centrer son attention sur la figure construite du récidiviste, marquant ainsi l'échec des dispositifs publics censément chargés de l'extraire de « sa » délinquance. Ainsi, à partir de la double figure essentialisée du « délinquant-récidiviste », se poursuit (par des techniques nouvelles) tout un champ de pratiques anciennes [6] dont le dessein est le suivant : la prédiction des comportements.

Dans un monde colonisé par le chiffre, par le prêt-à-penser et à agir, au nom d'une meilleure – sinon bonne – gouvernance, comment ne pas retrouver une nouvelle fois Roland Barthes pour comprendre par quoi nous sommes agis lorsque nous agissons : « L'idée première d'un monde perfectible, mobile, produira l'image renversée d'une humanité immuable, définie par une identité infiniment recommencée » (BARTHES, 1957, p. 220). Le récidiviste – avec son identité infiniment recommencée – appelle comme cela une gestion par le chiffre sous un cercle vicieux qui abrase tout : les injustices de la pénalité, le repérage social de certaines pratiques, la construction savante d'un système chiffré pour penser son risque, la préservation de l'ordre social.

[6] Rappelons pour être précis que la caractéristique de la criminologie tout au long de son histoire a été de reconnaître pour mieux juger.

« Le futur est déjà dans le présent » : anticiper l'imprévisible

Si la prédiction des crimes n'a pas atteint en Europe le degré de sophistication que les États-Unis et le Canada connaissent aujourd'hui[7], il n'en reste pas moins que le déterminisme prédictif est présent dans les logiques qui organisent les pratiques de contrôle des justiciables. En tout cas, la réalité s'en approche peu à peu à partir de l'usage de différentes techniques. Par exemple, le documentaire *Pre-crime* de Monica Hielscher et Matthias Heeder[8] montre bien que prédire un crime pour l'empêcher d'avoir lieu n'est plus de la science-fiction aujourd'hui. Par ailleurs, des auteurs comme Antoine Garapon et Jean Lassègue confirment l'arrivée, sinon l'avènement, de la prédiction des comportements en France et soulignent aussi combien la condamnation fondée sur des données consacre véritablement les préjugés comme à l'époque de l'Ancien Régime : une répression centrée sur les pauvres et aujourd'hui maquillée par des chiffres (GARAPON ; LASSÈGUE, 2018).

Pour atténuer la portée stigmatisante des outils de mesure, les tenants de l'évaluation des risques mobilisent un discours rassurant. En effet, en montrant qu'ils envisagent explicitement les limites de ces techniques, ils augmentent, par la même occasion, la légitimité de leur démonstration en se posant comme des experts lucides et précautionneux. Affirmons les choses simplement : nous sommes face à une stratégie de communication « classique » : on rassure ici les potentiels utilisateurs (consommateurs) en vantant le produit comme une simple aide à la prise de décision tout en dédramatisant sa possible portée stigmatisante. Le langage mobilisé précise la stratégie : on réaffirme que prédire l'avenir est une activité qui demeure hasardeuse et que les outils disponibles ne permettent pas de prévoir avec certitude quels condamnés pourraient repasser à l'acte. Si ces formulations contiennent déjà en creux le positionnement de ceux qui les tiennent, pour brouiller les pistes, on sophistique la

[7] Si nous parlons d'un degré de sophistication pour certaines techniques (notamment celles qui reposent sur le traitement d'algorithmes par ordinateur), nous pouvons parler, pour d'autres, d'un degré de mystification plus directement assumé. La psychologue canadienne Joanne-Lucine Rouleau (Centre d'étude et de recherche de l'université de Montréal) pratique la pléthysmographie pénienne pour prédire le risque de récidive des délinquants sexuels. Seuls dans une pièce, les sujets portent un anneau élastique et conducteur autour du pénis qui mesure leur érection face à des personnages virtuels – les psychologues experts parlent plus exactement d'une « réponse érectile » *(sic)*. Cette pratique d'évaluation et de contrôle est actuellement pratiquée au laboratoire de recherche *Applications de la réalité virtuelle en psychiatrie légale*, de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal.

[8] Le documentaire suit les dernières expérimentations de la police, aux États-Unis, en Angleterre et en Allemagne où l'on essaie de prédire les crimes avant qu'ils n'adviennent. Par exemple, des individus pourront être suspectés, selon des critères discrétionnaires, d'être des criminels en puissance. L'agrégation de données multiples passées au tamis de logiciels informatiques très puissants se veut une mesure « objective » du risque d'un passage à l'acte. Mais tout cela est sans compter le fait que ces algorithmes produisent des modèles à partir des données qu'on leur fournit, c'est-à-dire que lorsque ces données contiennent des biais, l'algorithme les reproduit.

présentation par des mises en garde : « évaluer n'est pas prédire » précise l'un des manuels de ces outils. En relativisant le pouvoir discrétionnaire de l'outil, les promoteurs de ces techniques devancent ainsi les éventuelles critiques des utilisateurs. Autrement dit, ce qui caractérise l'entrisme de ces techniques dans les pratiques, c'est la certitude des experts sur la prudence avec laquelle ils disent s'en servir.

La prétention scientifique qui soutient l'évaluation – et le projet politique sécuritaire auquel elle se plie – sont constitutifs de cette nouvelle rationalité à l'œuvre dans les dispositifs de prise en charge des justiciables. Le philosophe Michael Foessel propose une très belle analyse de l'usage de la science à des fins sécuritaires :

> Les mesures sécuritaires s'inscrivent dans un projet qui est celui de la maîtrise aboutie du monde, comme si des technologies électroniques devaient tendanciellement se substituer aux évaluations humaines de la menace. Ainsi qu'on le voit avec la biométrie, le rêve sécuritaire est un rêve d'abolition de la contingence dans lequel les identités individuelles sont réduites à des paramètres constants et infalsifiables. La crainte, peut-être parce qu'elle n'est plus celle de Dieu, n'apparaît plus à la source d'un renoncement à la toute-puissance. Elle est plutôt d'un nouveau fantasme de perfection : celui d'un monde régulé par des informations dont il n'est plus permis de douter puisqu'elles sont avalisées par la science (FOESSEL, 2010, p. 136).

Contrôler des justiciables par l'attribution d'une côte de sécurité répond au fantasme de perfection évoqué par Foessel. Pour rendre crédible son dessein prédictif, le discours de l'évaluation mystifie son intention en jouant au maximum la carte de la précaution, comme le suggère l'extrait suivant d'une notice :

> Les évaluations du risque d'extrémisme violent comme l'EREV-2 peuvent montrer la validité conceptuelle, mais toute attente concernant une validité prédictive complète dénote une incompréhension fondamentale de la nature de l'extrémisme criminel violent. Il est impossible d'obtenir une prévisibilité statistiquement valable, car les individus sans déficit cognitif qui sont motivés par une idéologie peuvent modifier leur intentionnalité et leurs actions à volonté, en fonction des capacités et des possibilités. Par conséquent, le protocole d'évaluation recommandé pour ces individus sous surveillance n'est pas une évaluation unique. Il est nécessaire d'utiliser un protocole d'évaluations répétées au fil du temps afin de surveiller les changements par rapport au comportement de base. On reconnaît que cela nécessite beaucoup de temps. L'EREV-2 peut aider à déterminer l'ordre de priorité des nombreux cas possibles sous surveillance. Pour ceux qui se trouvent en milieu carcéral, les évaluations du risque des extrémistes violents sont effectuées à des moments déterminés aux

> fins de classification, de placement, d'examen de la progression et de la prise de décisions en matière de mise en liberté anticipée.
> Les définitions normalisées, systématiques et critérielles incluses dans l'EREV-2 permettent une comparaison des mesures répétées auprès des individus sous surveillance. L'application répétée de l'outil aide à déterminer un niveau de risque croissant, décroissant ou stable chez l'individu.

Cet extrait de notice joue parfaitement l'ambiguïté : s'il ne s'agit pas d'imposer la prévision statistique d'un comportement futur à partir d'une seule évaluation, on précise malgré tout qu'il s'agit de produire une évaluation du risque répétée au fil du temps pour atteindre et construire la « juste » mesure. Autrement dit, on ne pourrait pas établir la prévision sur la base d'une seule mesure, mais on peut rendre probable un niveau de risque à partir de coups de sondes répétés. Ce langage rappelle les mots de Barthes sur ce que le mythe fait lorsque le sens est trop plein : « C'est un langage indéformable, qui a pris toutes les précautions possibles contre l'interprétation : aucune signification parasite ne peut s'insinuer en lui. Et c'est pourquoi précisément le mythe va l'emporter en bloc » (BARTHES, 1957, p. 219). Ainsi, dans le champ pénal que nous mobilisons, l'évaluation du risque est incorporée dans le poids numérique attribué à l'indicateur. Dans ces conditions, le recours à l'évaluation devient l'alibi idéal pour se soucier du mesurable, et moins de la justice.

« Rendre probable les comportements »

C'est le nouveau mot d'ordre des dispositifs de surveillance et de contrôle des individus. Cette intention correspond à une modalité forte de gestion qui irrigue aujourd'hui des segments aussi divers que ceux concernant la prévention des risques routiers, la santé, la consommation ou, pour ce qui nous intéresse ici, la « délinquance ». De manière générale, la prise en charge et le suivi des individus par des niveaux de risque conduit à la formation d'individus *gérables.*

En matière pénale, les enjeux relatifs à l'évaluation des risques ont nettement pris le dessus sur ceux liés à la (ré)insertion professionnelle et sociale des condamnés. Dans un monde où nous savons que les possibilités d'embauche ou de réembauche qui s'offrent aux détenus quand ils sortent sont quasi-nulles, permettons-nous de remarquer, avec ironie, que cette prédilection pour le risque tombe plutôt bien puisqu'elle dépolitise la question sociale en organisant un transfert de responsabilité du politique vers l'individu. De cette façon, nous assistons bien à la transformation de l'histoire en nature telle que Barthes l'analysait : ici, l'individu est le problème, car c'est lui, et lui seul, le porteur de risques pour la société.

Conclusion : des signes, des données et des « briques »

> Covid-19 : Les taux d'incidence continuent d'augmenter en Île-de-France où hormis les Yvelines, tous les départements sont au-dessus de 500. La Seine-Saint-Denis atteint désormais 689 cas pour 100 000 habitants.
> Source : *Ouest France*, 24 mars 2021, site Web

Dans cet univers du chiffre, nous sommes les témoins du déploiement d'une nouvelle narration. Signe d'écriture, le chiffre fonde désormais l'autorité d'une parole, tellement que celle-ci, en retour, implique en tout point le chiffre. Cette intrication forte révèle combien le chiffre fonctionne aujourd'hui comme un véritable récit du monde. Tout à la fois algèbre, parole et grammaire, il nous environne sans cesse, nous assaille et nous presse, nous imprègne surtout. La crise sanitaire de la Covid-19 constitue assurément le parangon de la *chiffréité* tel que nous souhaitions le pointer au travers de ce texte. Au-delà des discours gestionnaires sur les justiciables dont il a été question jusqu'à présent, cette crise, et la phraséologie qui l'accompagne, illustrent bien le mouvement très puissant avec lequel le chiffre est constitué comme un signe qui tourne à vide, tout en fournissant un réel historique. Par exemple, l'émotion désordonnée avec laquelle les États-Unis et la plupart des grands pays d'Europe occidentale ont réagi à l'épidémie restera dans l'Histoire, du point de vue de certains observateurs, comme un bel exemple de psychose collective (BONNAMY ; GIRARD, 2020) : suspension de libertés individuelles essentielles, dogmes d'une discipline décrétée impérative sans consultation ni négociation (« une pandémie menace la survie de l'humanité entière », « il faut confiner la population », « la délivrance viendra uniquement d'un vaccin », etc.), la gestion politique de cette crise a montré le poids de pratiques principalement formées autour de contenus scientistes plus soucieux de prédiction et de contrôle que de compréhension du phénomène. Ce constat rappelle, d'une certaine manière, la métaphore de la « brique » dont Jérémie Majorel souligne chez Barthes son usage pour désigner le stéréotype : « Le cliché convoque un imaginaire de la lourdeur et de compacité, voire une nuance de dureté et d'agressivité ». La métaphore est même « remotivée », précise Majorel : « Les briques emmurent vivant celui qui n'y prend garde » (MAJOREL, 2018). La crise sanitaire de la Covid-19 plaide peut-être encore plus en faveur de notre hypothèse de départ suivant laquelle, rappelons-là, le chiffrage, le calcul et le *ratio* seraient devenus notre seconde nature… En tout cas, il est remarquable de noter l'imbrication forte entre *communication* (par des « données ») et *contrôle* (des populations et des individus) au nom d'une *doxa* du Chiffre. Le programme communicationnel, pour parler comme Majorel, atteint, avec la Covid-19, une ampleur impressionnante : c'est quasiment à

l'échelle de notre globe que l'usage du chiffre verrouille l'information, en dépit parfois de quelques altérations qui ne changent malheureusement rien aux propos dominants. Prenons pour exemple Richard Horton, le rédacteur en chef de la prestigieuse revue internationale de médecine *the Lancet,* qui souligne que nous n'aurions pas affaire à une « pandémie » mais à une « syndémie », c'est-à-dire à une maladie causée par les inégalités sociales et par la crise écologique entendue au sens large (STIEGLER, 2021). Pourtant la « brique » est celle d'une pandémie ultra menaçante pour la grande majorité des terriens.

Dans un très bel article consacré essentiellement à la question du sens chez Roland Barthes, la philosophe Françoise Gaillard rappelle à quel point « le constat peut paraître étonnant » mais « qu'aujourd'hui encore Roland Barthes dérange » (GAILLARD, 2001). Dans cette perspective, c'est un rapport dynamique entre critique, analyse et écriture que nous retenons de Barthes pour tenter de poursuivre le projet de « désaliéner le sens en restaurant de l'histoire et de la conventionnalité, partout où l'oubli l'a transformé en nature » (GAILLARD, 2001). Mais un autre point nous paraît tout aussi important à retenir : c'est la subtilité avec laquelle Barthes engage la critique. Si assurément il adopte une posture particulière pour « lire » le monde, c'est bien sa manière de faire qui impressionne. À nos yeux, Barthes aura su entretenir ses convictions et sa force critique avec une distanciation qui n'aura pas été sans redoubler – dans un processus probablement paradoxal – l'effet puissant de son discours.

Osons terminer ce texte par un ressenti : l'œuvre de Roland Barthes libère de la gangue académique et stéréotypée de la recherche savante dominante en autorisant une déprise salvatrice tournée aussi vers l'affect et l'écriture. La passion du signe, du « qu'est-ce que ça veut dire ? », doit plus que jamais aujourd'hui nous interpeller, nous qui sommes pris dans un monde exigeant toujours plus une participation totale de chacun. À l'image de cette pensée du risque qui oblige, si nous n'y prenons garde, à agir constamment dans ce qu'elle évoque, et à ne plus penser dans ce qu'elle signifie.

« Nous sommes scientifiques par manque de subtilité » déclarait Nietzsche, rappelle Roland Barthes (BARTHES, 2014). Pour retrouver cette subtilité, Barthes dédie dans son ouvrage intitulé *Roland Barthes par Roland Barthes* un fragment à l'idée d'une science dramatisée (une science dramatique et subtile), c'est-à-dire une science susceptible d'affirmer un pouvoir de différence et de produire un effet textuel ; une science à travers laquelle il est possible de déceler un trouble, un tremblement, une manie, un délire, une inflexion chez celui qui la fait ; une science qui entretient, au bout du compte, un rapport véritable, autrement dit véridique, avec la passion du sens (BARTHES, 2014).

Cette perspective d'une science dramatisée est assurément revigorante, vivifiante ; peut-être même libératrice.

En effet, qu'évoque cette perspective pour le chercheur, pour sa posture et sa vision du monde qui l'entoure, pour son rapport aux autres aussi ? Que peut dire une

science dramatisée de celle ou celui qui consacre son temps à se frotter aux rugosités du réel, à sa *doxa* établie, ses évidences admises et ses « faits » présentés comme incontestables car adossés à l'argument d'un savoir scientifique qui les entérinent ?

C'est à une sensation d'étouffement brusque que renvoie le plus souvent tout ce que nous obligent à taire les carcans convenus qui empêchent la pensée de se déployer en l'enfermant. C'est dès lors ce trouble qu'il nous semble éminent de repérer et de saisir pour agir. C'est ce trouble qui, lorsqu'on s'en empare, peut être essentiellement constitutif d'une pensée nouvelle pour mettre au défi ce qui l'encombre, la limite, l'empêche. Tout cela implique assurément aussi, et non sans bonheur, de réhabiliter la subjectivité du chercheur dans la production des savoirs qu'il propose. Concrètement, cela suppose bien de partir du stéréotype, de l'opinion banale qui est en nous et entretenir avec cela un rapport d'opposition, de s'engager même dans un contrecarré ardent avec soi-même. C'est, plus largement sans doute, une invitation au déport intellectuel qu'accompagne cet élan libérateur, contre l'oppression des discours, et cela partout où il y a solidification du langage, consistance, stéréotypie.

Remerciements

Sur l'agencement général de la réflexion, je remercie particulièrement MM. Philippe Roger, Jérémie Majorel et Mathieu Messager.

Références

BARTHES, R. *Roland Barthes par Roland Barthes*. Paris : Points Essais, 2014.
BARTHES, R. *Mythologies*. Paris : Le Seuil, 1957.
BESSETTE, J-M. *Anthropologie du crime*. Paris : L'Harmattan, Logiques Sociales, 2013.
BONNANY, J-L.; GIRARD, R. *Quand la psychose fait dérailler le monde*. Paris : Gallimard, 2020.
BOURDIEU, P. *Le sens pratique*. Paris : les Éditions de Minuit, 1980.
COMBESSIE, P. *Sociologie de la prison*. Paris : La Découverte, 4e édition, 2018.
ELLUL, J. *La parole humiliée*. Paris : La table ronde, 2014.
FABRE, M. *Qu'est-ce que problématiser ?* Paris : Vrin, 2017.
FASSIN, D. Punir. *Une passion contemporaine*. Paris : Le Seuil, 2017.
GAILLARD, F. « Roland Barthes : les mots, les choses ». Revue « Rue Descartes », Paris, n° 34, p. 15-25, 2001.
FOESSEL, M. *Etat de vigilance* : critique de la banalité sécuritaire. Lormont : Editions le bord de l'eau, 2010.
GARAPON, A. ; LASSEGUE, J. Justice digitale. Paris : PUF, 2018.
LE GOAZIOU, V. *Le viol, aspects sociologiques d'un crime*. Paris : La Documentation française, 2011.
MAJOREL J. « Barthes cybernéticien ? ». Les avenirs de Barthes, Paris, n°4. Disponible en : Barthes cybernéticien ? | Revue Roland Barthes (roland-barthes.org)
MARY, P. *Insécurité et pénalisation du social*. Charleroi : Éditions Labor, 2003.
MESSAGER, M. *Roland Barthes*.

MUCHIELLI, L. *Le scandale des « tournantes »* : dérives médiatiques, contre-enquête sociologique. Paris : La Découverte, 2005.
ROGER, P. *Roland Barthes, Roman*. Paris : Grasset et Fasquelle, 1986.
STIEGLER, B. *De la démocratie en pandémie*. Santé, recherche, éducation. Paris : Gallimard, 2021.

Recebido em: 14/04/2021 **Aceito em:** 05/07/2021

Referência eletrônica: BRIE, Guillaume. Le chiffre et la pensée du risque: une mythologie au présent. *Criação & Crítica*, n. 30, p., set. 2021. Disponível em: <http://revistas.usp.br/criacaoecritica>. Acesso em: dd mmm. aaaa.